

REGARDS CROISÉS SUR L'INTÉRIM

REGARDS CROISÉS



OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS ET DE L'EMPLOI



Regards croisés sur l'intérim

L'Observatoire des Métiers et de l'Emploi s'est vu confier, depuis 2008, l'étude « Regards des intérimaires sur l'intérim », préalablement réalisé par le FPE TT depuis 2000.

L'OME a souhaité rendre cette consultation annuelle. Cette étude, confiée à OpinionWay, a pour objectifs :

- ▲ d'identifier les grandes représentations, les opinions associées à l'intérim à travers l'expérience et le vécu des intérimaires,
- ▲ de déterminer les motifs d'entrée et de sortie de l'intérim,
- ▲ de reconstituer les parcours des intérimaires sur un an,
- ▲ de mesurer le degré de connaissance par les intérimaires de divers dispositifs de formation.

1004 personnes qui étaient intérimaires en mars 2010 ont été interrogées par téléphone du 7 au 12 mars 2011. Cet échantillon représentatif de la population des intérimaires en mars 2010 a été constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, statut) après stratification par région. Il a été ensuite redressé sur la base de la structure réelle de la population de référence issue du rapport économique et social 2009 du PRISME.

Dans la continuité de l'année précédente ont également été interrogés : 1002 salariés du privé, 1007 salariés du public, 1007 demandeurs d'emploi et 1003 étudiants en France. Cette étude, permettant de déterminer et de comprendre les représentations de l'intérim en France, a été réalisée par Internet en mars 2011 auprès d'échantillons représentatifs de salariés du public, salariés du privé, demandeurs d'emploi et étudiants.

Et dans le cadre d'une démarche de benchmark européen, cette même étude a été conduite auprès des salariés (du public comme du privé) de 3 pays européens : la Grande Bretagne (502), le Danemark (502) et l'Espagne (503).

Ces diverses cibles seront désignées ci-après cibles complémentaires.

Cette étude présente les principaux résultats de l'enquête auprès de la population intérimaire en mars 2010 ainsi que le miroir auprès des cibles complémentaires.

Sommaire

Chiffres clés



D'où viennent les intérimaires

- ▲ 1 Un recours à l'intérim qui intervient en début de carrière p. 6
- ▲ 2 Des candidats à l'intérim qui sont avant tout sans emploi p. 7
- ▲ 3 Une entrée dans l'intérim motivée par une nécessité d'accéder à l'emploi p. 8

Le parcours des intérimaires

- ▲ 1 Itinéraire des intérimaires p. 9
- ▲ 2 Des conditions de travail qui s'améliorent p. 12
- ▲ 3 Les intérimaires en mars 2011 p. 16

Zoom sur...

- Opinions sur l'intérim p. 20
- Regards sur les missions des agences d'emploi p. 25
- Focus sur les Français p. 28
- Regards croisés des salariés européens sur l'intérim p. 30

Une population intérimaire mieux implantée sur le marché de l'emploi

- ▲ **18%** des personnes interrogées étaient déjà en emploi au moment de leur entrée en intérim (+6 points par rapport à 2010). **57%** étaient sans emploi (-6 points par rapport à l'enquête 2010, après une baisse de 9 points entre 2008 et 2010) et 23% étaient étudiantes.
- ▲ **67%** des intérimaires interrogés ont été employés en CDD ou en CDI au moins une fois avant 2010 (+5 points par rapport à l'enquête 2010, après une baisse de 6 points entre 2008 et 2010)

Une employabilité qui augmente et retrouve des taux d'avant-crise

- ▲ 1 an après leur passage en intérim, **72%** des interviewés sont en emploi (+6 points, après une baisse de 9 points entre 2008 et 2010). Dans le détail, **43%** sont toujours intérimaires, **16%** en CDI (+4 points) et **13%** en CDD (+5 points).

Une intensité d'emploi et des conditions de travail qui s'améliorent

- ▲ Les intérimaires de mars 2010 ont travaillé environ **7,5 mois** en tant qu'intérimaire au cours de l'année qui a suivi. Et **1/3 d'entre eux** ont refusé une mission d'intérim au cours de l'année (+6 points).
- ▲ Dans le même temps, on observe une **nette augmentation de l'intérêt des missions** (43% soit +22 points) et **du niveau de rémunération** (39% soit +13 points) et **des délais intermissions qui diminuent** (29% soit +12 points).
- ▲ Enfin, **moins de la moitié** des intérimaires interrogés (**45%**, -6 points par rapport à 2010) disent **avoir connu des périodes pendant lesquelles ils souhaitaient travailler et où on ne leur proposait pas de mission.**

Une opinion toujours très favorable à l'égard de l'intérim

- ▲ **91%** des intérimaires ont une bonne opinion de l'intérim, score stable depuis 2000.
- ▲ **94%** conseilleraient à un proche d'effectuer des missions d'intérim.
- ▲ **91%** jugent l'intérim utile pour acquérir une expérience professionnelle et **85%** pour trouver un emploi.
- ▲ Plus globalement, **98%** estiment que l'intérim leur a apporté quelque chose.

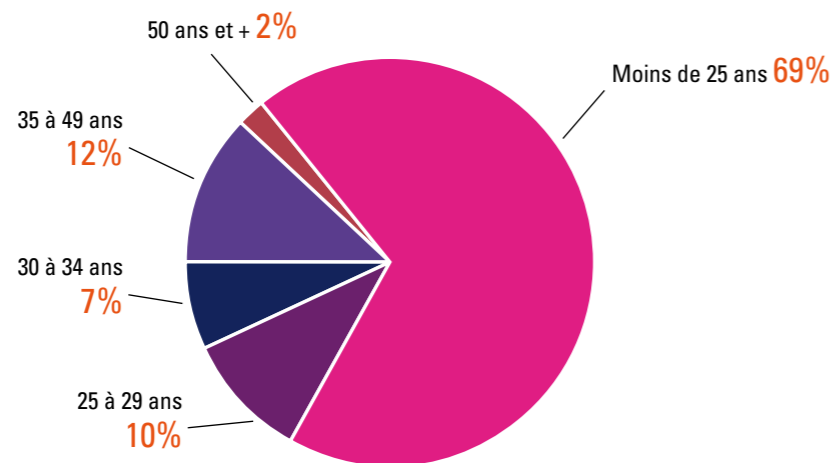
D'où viennent les intérimaires



1 Un recours à l'intérim qui intervient en début de carrière

L'intérim est une forme d'emploi qui s'impose très tôt dans le parcours professionnel des français. On entre en moyenne à 24,4 ans dans l'intérim, légèrement plus tôt lorsque l'on est un homme (23,8 ans) ou diplômé d'un baccalauréat ou plus (23,3 ans) que lorsqu'on est une femme ou moins

diplômé. Les femmes et les moins diplômés, en effet, ont tendance à se tourner vers l'intérim suite à une période de chômage (femmes : 62% vs 54% / Inférieur au bac : 64% vs 46%), tandis que l'intérim attire davantage les hommes et les plus diplômés dès la sortie de leurs études.



	Enquête 2011	Rappel 2010
Moyenne	24,4 ans	25 ans
Moyenne hommes	23,8 ans	24 ans
Moyenne femmes	25,7 ans	27 ans

2 Des candidats à l'intérim qui sont avant tout sans emploi

Cependant c'est encore majoritairement suite à une période de chômage que les intérimaires interrogés sont entrés en intérim (57%, -6 points).

Si cette part reste importante, elle tend à retrouver une proportion comparable à celle d'avant crise (54%).

	Enquête 2011	Rappel 2010	Rappel 2008	Rappel 2006
Sans emploi	57%	63%	54%	54%
Etudiant	23%	24%	32%	34%
En emploi (CDI, CDD, contrat d'apprentissage)	18%	12%	6%	6%

Cette année une nouvelle tendance prend forme. On observe une hausse notable du nombre de personnes qui étaient en contrat d'apprentissage lors de leur entrée dans l'intérim (7%, +6 points).

Cette population, pourtant souvent plus à-même d'obtenir un CDI ou un CDD, se tourne ainsi plus vers l'intérim que de coutume.

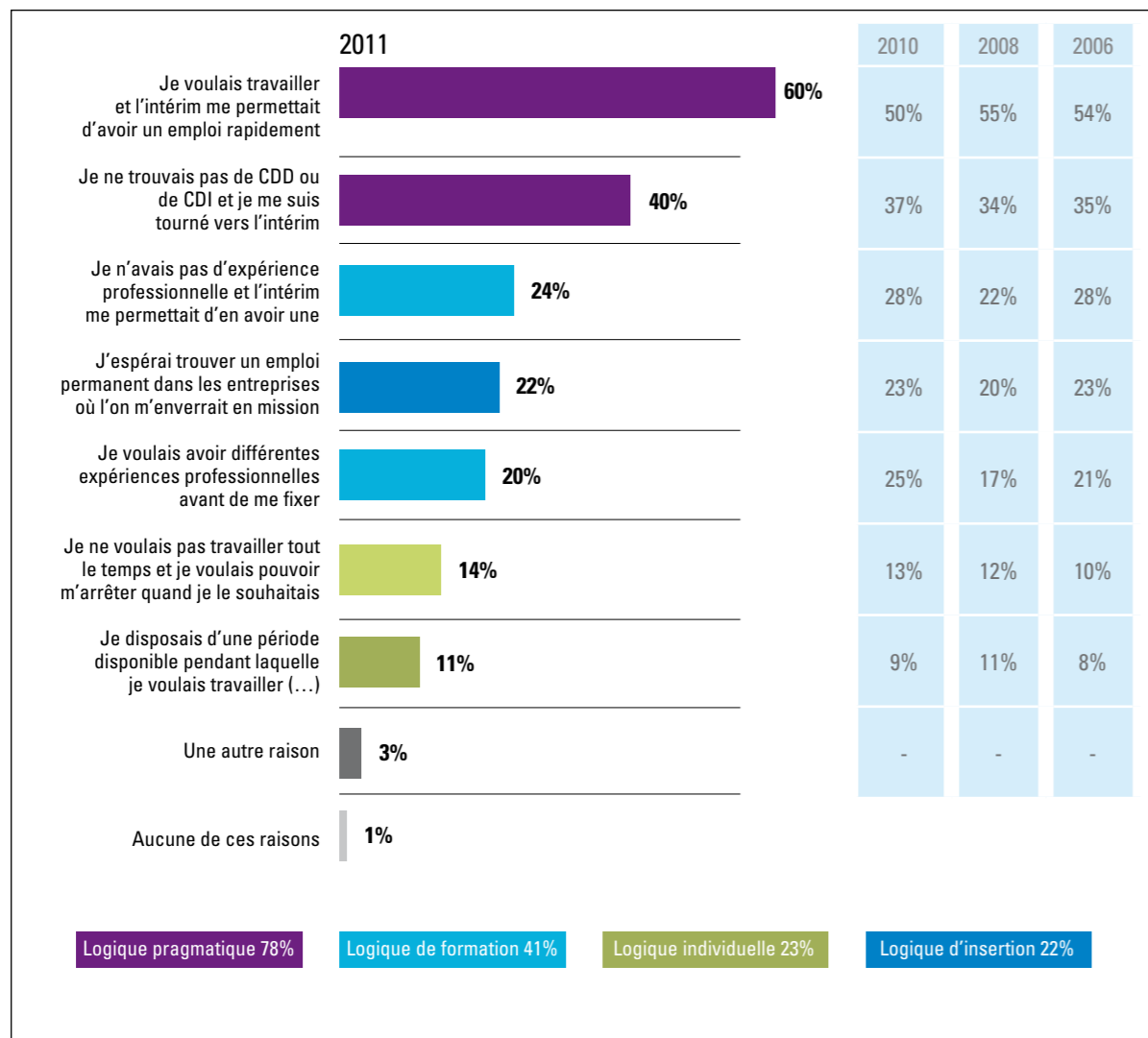
3 Une entrée dans l'intérim motivée par une nécessité d'accéder à l'emploi

Parallèlement le **recours pragmatique à l'intérim**, en raison d'une nécessité impérieuse de travailler, **augmente**. 60% (+10 points) des intérimaires interrogés cette année déclarent que leur motivation initiale était de trouver rapidement du travail et 40% ont choisi cette forme d'emploi parce qu'ils ne trouvaient pas de CDI ou CDD (+3 points).

En revanche, les intérimaires invoquent **moins une logique de formation (41%)** que l'année passée.

Quant aux intérimaires pour lesquels il s'agit d'un choix personnel franc (logique individuelle : 23%) ou d'un tremplin (logique d'insertion : 22%) leur part reste stable, autour d'un quart.

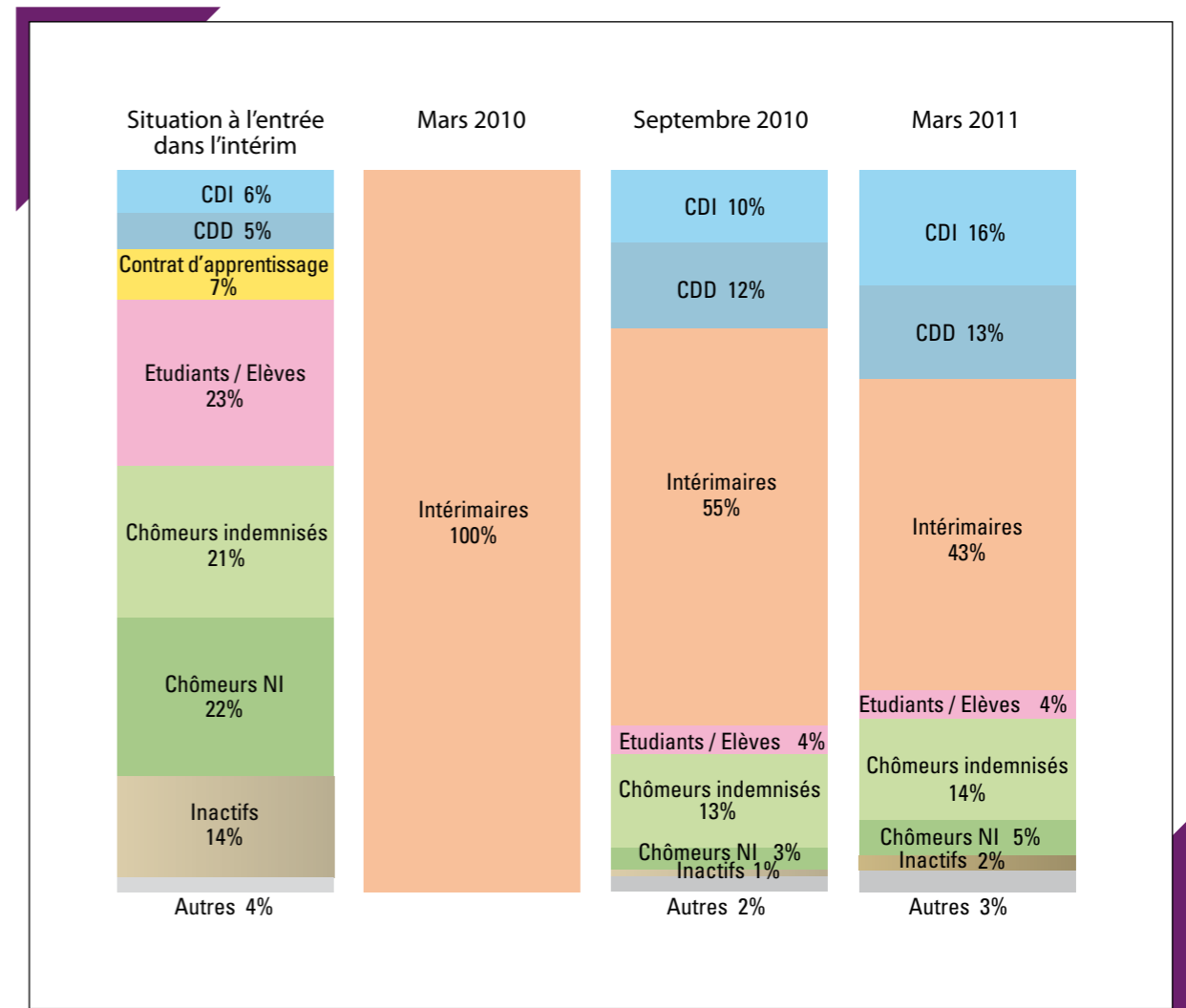
? Quelle est la raison principale qui vous a amené à travailler en intérim ?



Le parcours des intérimaires



1 Itinéraire des intérimaires



En mars 2010, l'ensemble des personnes interrogées avaient effectué au moins une mission d'intérim. Pour autant, 22% ne considéraient pas l'intérim comme leur activité principale à ce moment là (contre 21% en 2010 et 24% en 2008).

1.1 Une expérience du CDD ou du CDI en hausse

Les intérimaires d'aujourd'hui ont, pour 2/3 d'entre eux, connu des formes d'emplois diverses. 67% (+5 points) des intérimaires interrogés ont fait l'expérience d'un CDD ou d'un CDI avant 2010. On observe là un taux proche de celui d'avant crise (68%).

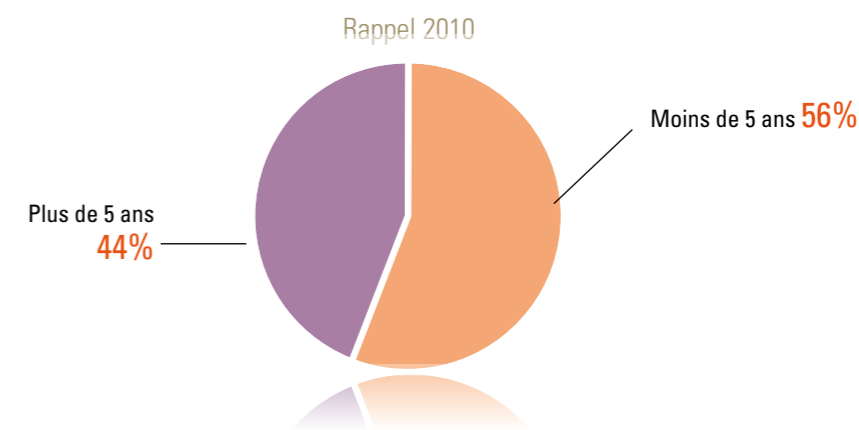
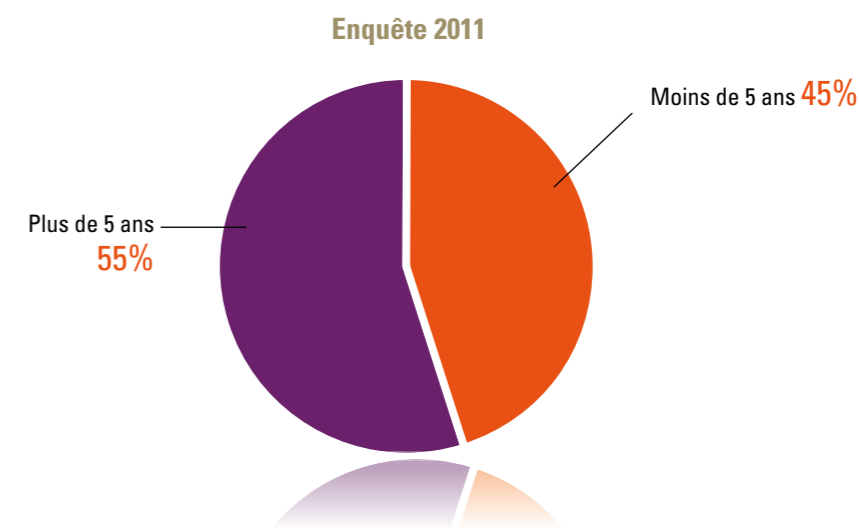
% déjà employés en ...	2011	Rappel 2010	Rappel 2008	Rappel 2006
CDD	49%	42%	44%	39%
CDI	38%	36%	41%	36%
CDD ou CDI	67%	62%	68%	60%
Les deux	20%	18%	17%	14%
Aucun	33%	38%	32%	40%

Ce sont les employés, en particulier, qui ont occupé un CDD ou un CDI (76%). Et ce sont les cadres et les professions intermédiaires qui sont les plus nombreux à avoir connu l'une et l'autre de ces situations d'emploi (respectivement 26% et 28%).

Profils répondants	CDD	CDI	CDD ou CDI	Les deux	Aucun
Cadres	51%	44%	69%	26%	31%
Professions intermédiaires	46%	49%	67%	28%	33%
Employés	63%	33%	76%	20%	24%
Ouvrier qualifié	46%	43%	68%	22%	32%
Ouvrier non qualifié	47%	33%	62%	17%	38%

1.2 Une ancienneté en hausse

On observe également, cette année, une pérennisation en hausse de la population d'intérimaires. Ils sont désormais plus de la moitié à s'être inscrit pour la première fois il y a plus de 5 ans (55%, +11 points).



2 Des conditions de travail qui s'améliorent

2.1 Une demande et un besoin d'intérimaires en hausse

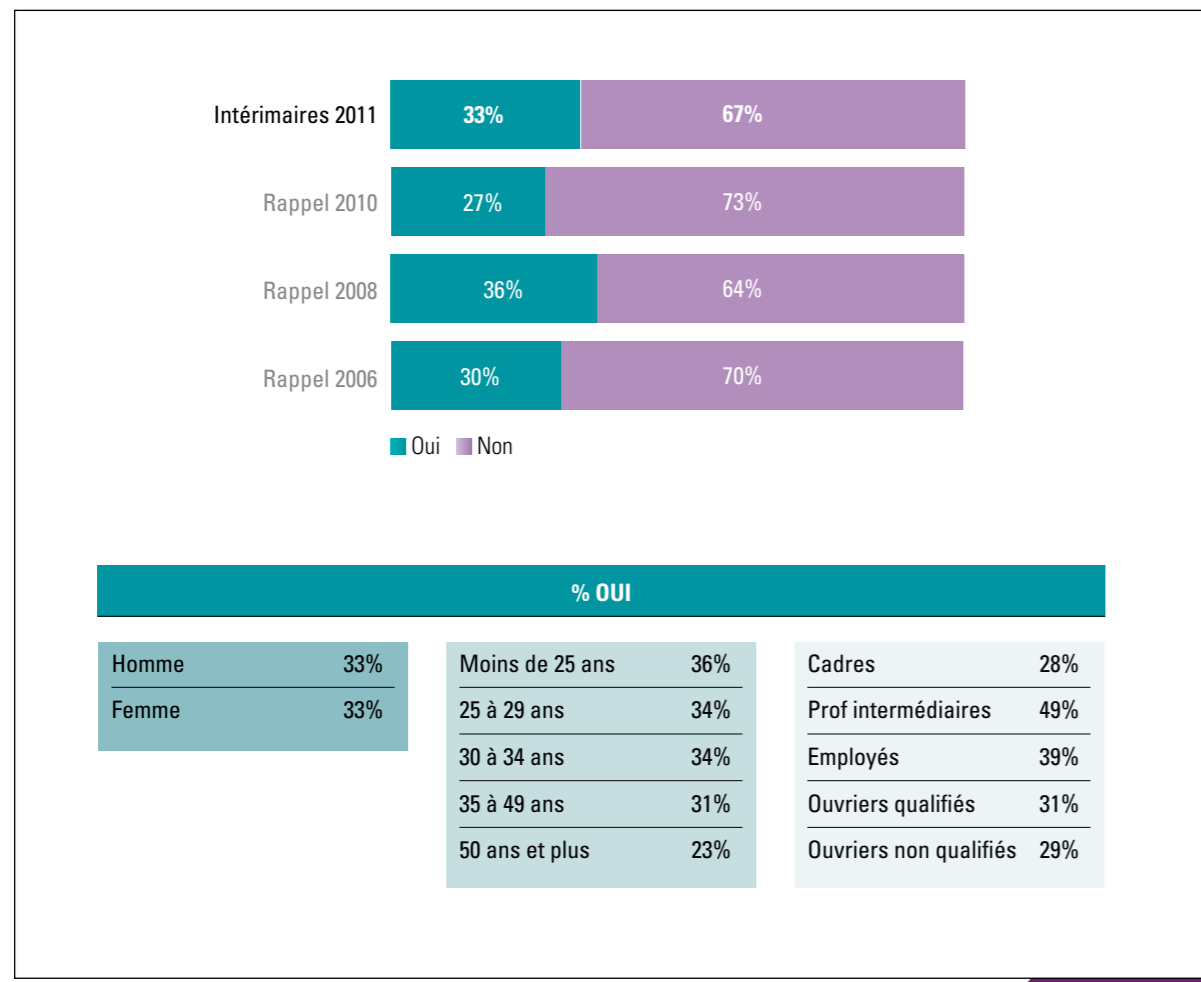
Comme lors des vagues d'enquêtes précédentes, les intérimaires interrogés ont été délégués dans 3,1 entreprises utilisatrices (2,8 en 2010, 3 en 2008 et 2,7 en 2006).

Au cours de l'année passée les intérimaires ont eu le sentiment de voir **leur choix de missions s'étoffer**.

1/3 des intérimaires interrogés ont été en position de refuser une mission (+6 points).

Et c'est en moyenne **5,2 missions** qui ont été refusées cette année quand l'année précédente et les années antérieures cette moyenne avoisinait 3. Les intérimaires **les plus jeunes** (36%) ou ayant un statut de **profession intermédiaire** (49%) ou d'**employé** (39%) sont les plus sollicités. Les plus âgés en revanche sont moins d'un quart à avoir eu l'occasion de refuser une mission.

? *Toujours, au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de refuser des missions d'intérim ?*



2.2 Des intérimaires plus exigeants

Ces refus sont, cette année, légèrement plus motivés par **des exigences personnelles** (77%) que par **des impératifs objectifs** (65%).

Les exigences personnelles tendent à évoluer. L'année passée elles se concentraient principalement sur l'éloignement géographique (30% vs 32% en 2010) ou la durée trop courte de la mission (18% vs 26% en 2010). Cette année les intérimaires interrogés **portent leurs exigences sur la rémunération** (22%, + 2 points) et sur le besoin de temps de repos : près de 20% d'entre eux ont refusé une mission parce qu'ils ne désiraient pas travailler à ce moment là (19%).

Quant aux impératifs objectifs, on observe une baisse légère mais générale : 36% (-2 points) étaient d'ores et déjà engagés dans une mission, 20% (-6 points) exerçaient une activité hors intérim et 18% (-6 points) estimaient que la mission ne correspondait pas à leurs qualifications.

Ces transferts de motifs de refus signent une amélioration manifeste des conditions d'emploi dans l'intérim.



2.3 Une intensité d'emploi en hausse

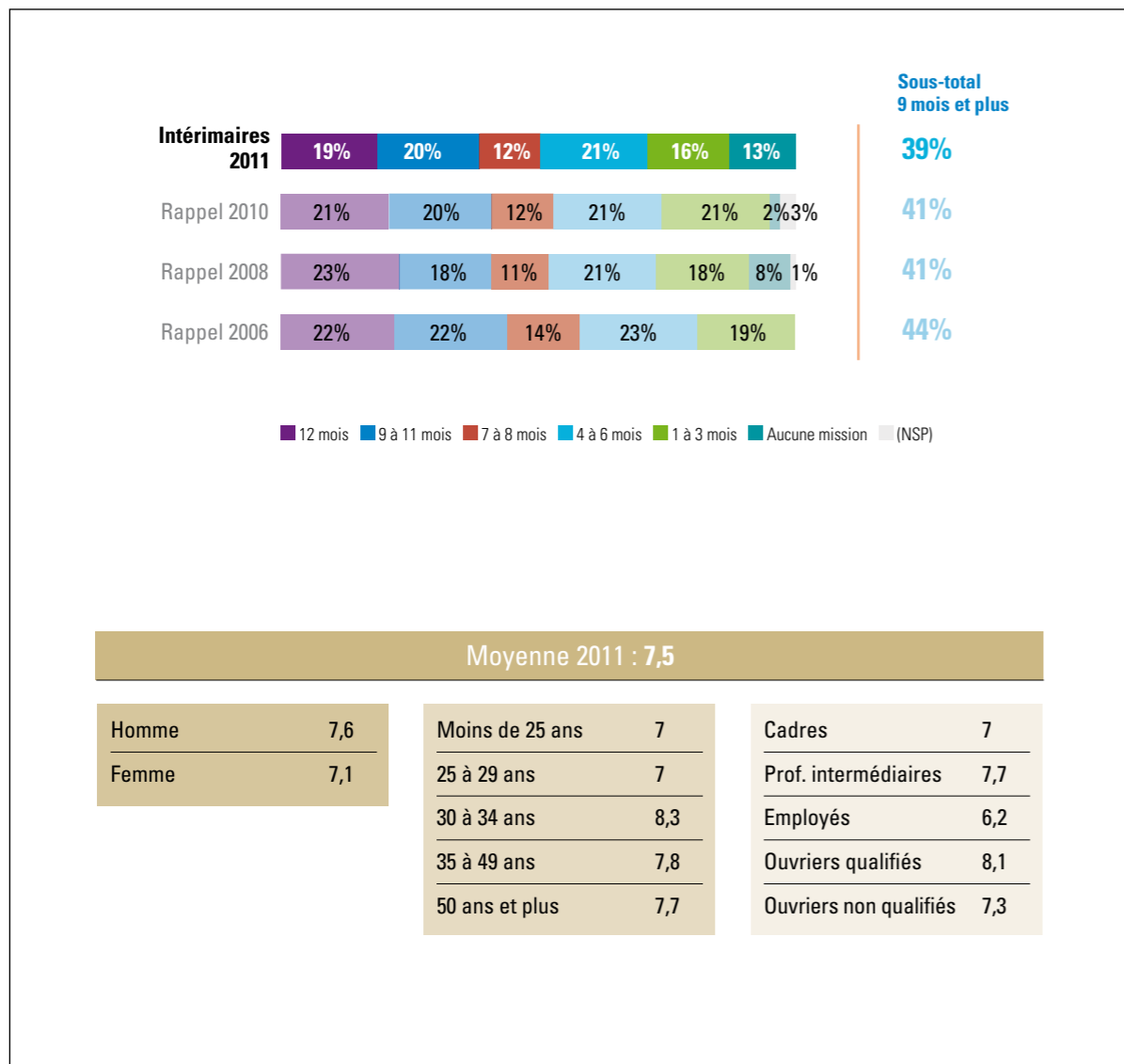
Dans le même temps les délais d'intermission diminuent sensiblement : **moins d'une personne interrogée sur deux (45%, -6 points) déclare avoir eu, au cours des 12 derniers mois, des périodes pendant lesquelles elle voulait travailler en intérim mais ne trouvait pas de missions.**

Ce sont **les cadres** qui semblent être les plus à l'abri des périodes d'intermission non souhaitées **puisque'ils sont uniquement 27% à avoir connu de telles périodes.**

Conjointement le temps passé en intérim **augmente sensiblement.** En 2011, la moyenne du temps passé en intérim est de 7,5 mois tandis que l'année précédente celle-ci était de 7,1 mois.

Dans le détail, ce sont les intérimaires âgés entre 30 et 34 ans (8,3 mois), et les ouvriers qualifiés (8,1 mois) qui ont le plus travaillé sur l'année. La différence homme/femme observée les années précédentes, quant à elle, tend à se lisser. Enfin ce sont les plus jeunes, les cadres et les employés qui ont la plus faible intensité d'emploi au cours des 12 derniers mois.

? *Au cours des douze derniers mois, c'est-à-dire de mars 2010 à mars 2011, combien de temps avez-vous travaillé en intérim ?*

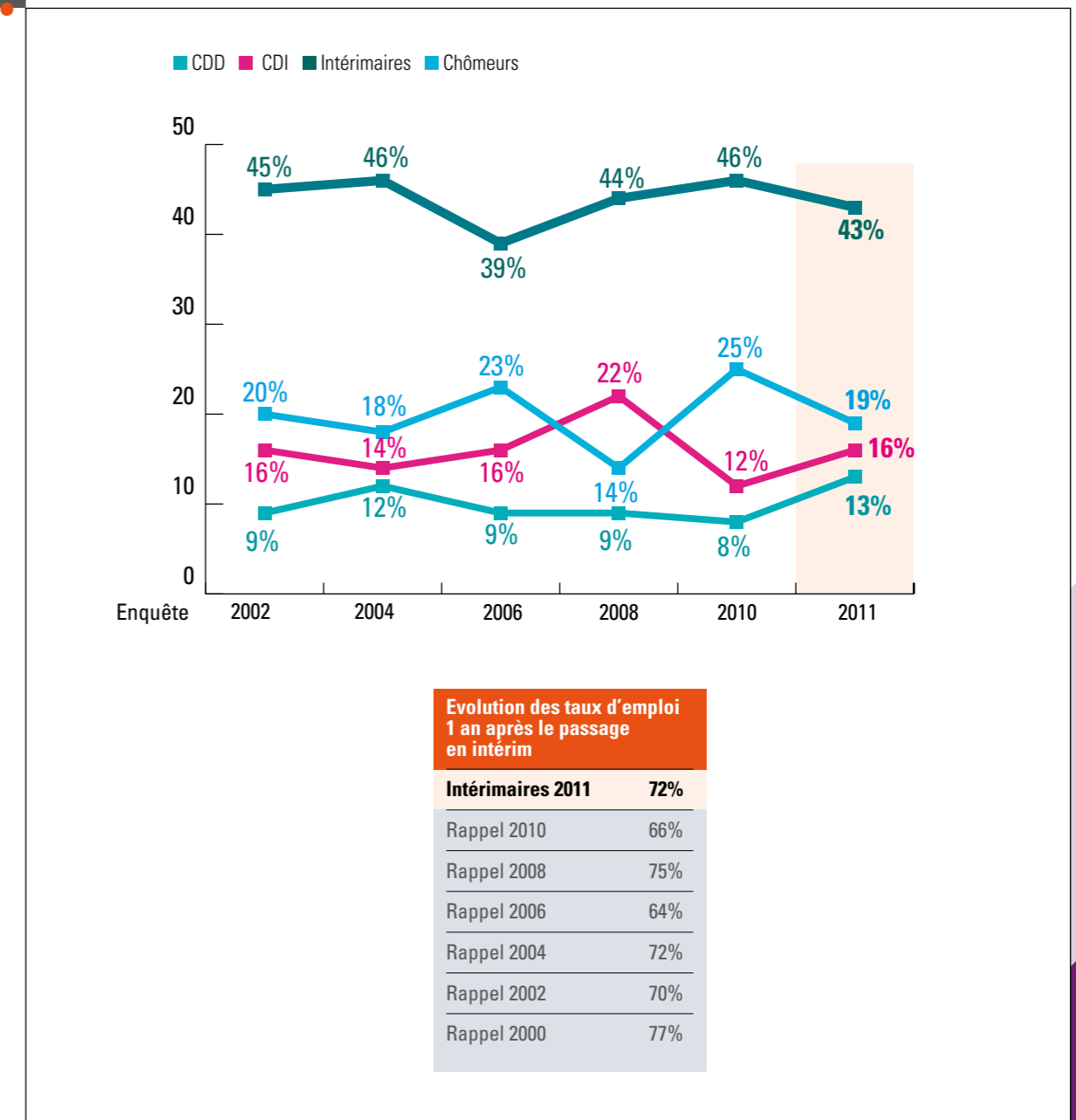


2.4 L'intérim, un tremplin vers l'emploi durable :

Ce climat globalement plus serein s'accompagne d'un **taux de propositions d'embauche en augmentation.** Au cours de l'année, **un quart des intérimaires s'est vu proposer un CDI (25%, +6 points) ou un CDD (23%, +6 points).** Les refus de ces propositions, quant à eux, restent stables à 55% (contre 57% en 2010) pour les CDI et à 38% pour les CDD (38% en 2010).

En découle, logiquement, **un taux d'emploi qui augmente comparativement à 2010** et qui retrouve ses proportions d'avant crise. En effet, 1 an après leur passage en intérim, 72% des intérimaires interrogés sont en emploi (+ 6 points). Cette hausse d'emploi s'explique aussi bien par une hausse d'emploi en CDD qu'en CDI.

? *Et actuellement, quelle est votre situation ?*



3 Les intérimaires en mars 2011

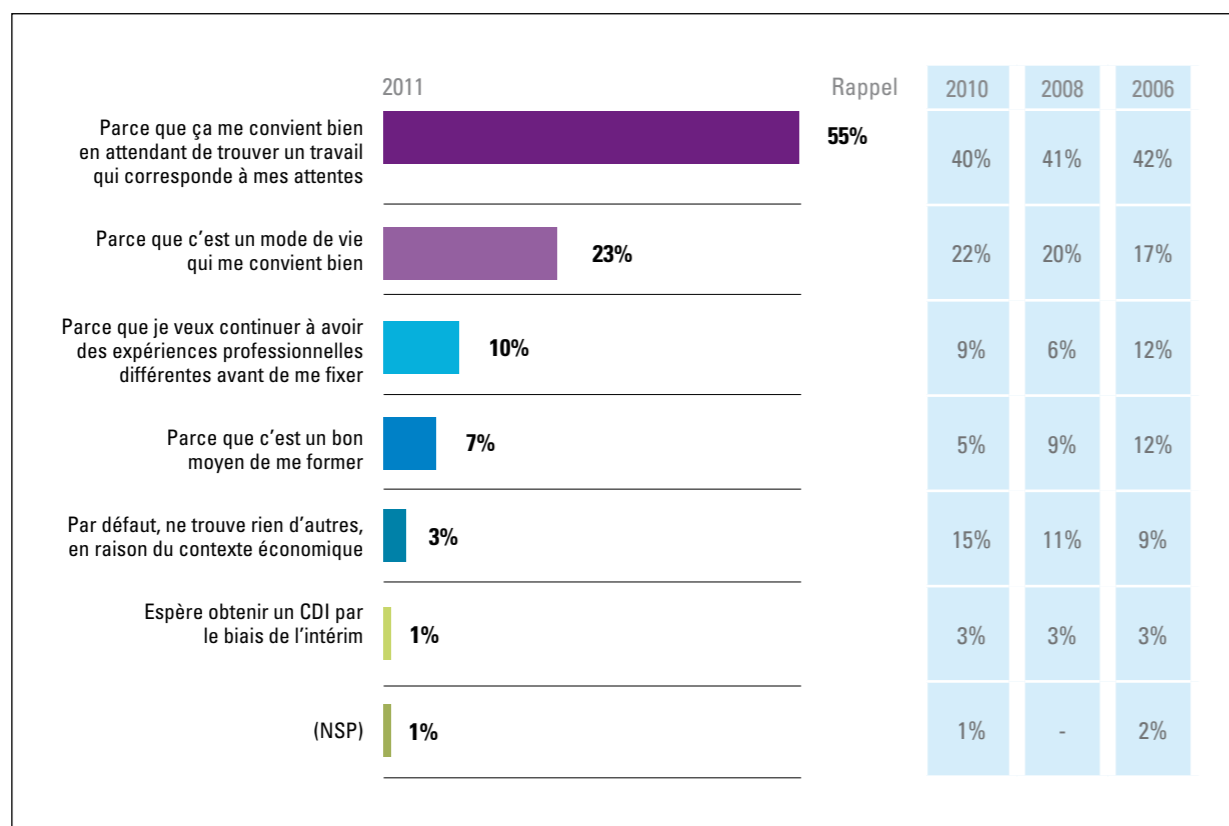
3.1 L'intérim, un choix consenti et apprécié

43% des interviewés sont aujourd'hui encore en intérim en mars 2011.

Si plus de la moitié des interviewés envisagent l'intérim comme une solution d'attente qui leur convient bien (55%, +15 points), ils se situent nettement moins dans un choix contraint que l'année précédente (3%, -12 points) et près d'un quart de ces intérimaires en ont fait un choix de vie (23%).

La logique de formation est encore peu revendiquée, bien qu'elle augmente très légèrement avec 10% (+ 1 point) des intérimaires qui y voient un moyen efficace d'accumuler des expériences professionnelles et 7% (+2 points) de se former.

? Pour quelle raison, travaillez-vous aujourd'hui en intérim ?



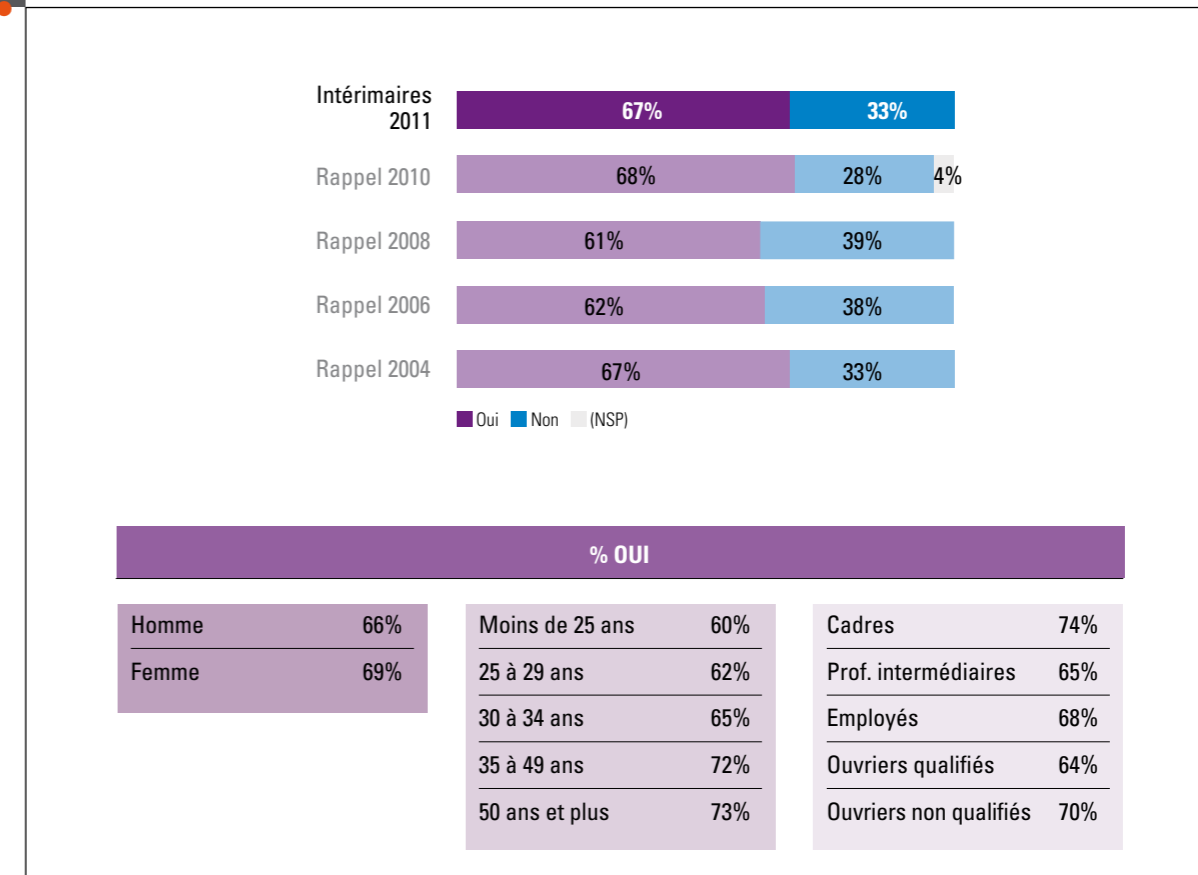
3.2 Des intérimaires satisfaits de leurs conditions de travail

Comme les années précédentes, les intérimaires se montrent très satisfaits à l'égard de cette forme d'emploi.

L'intérêt du travail (93%), la qualité des relations avec la ou les agences d'emploi (91%), l'équilibre vie professionnelle / vie privée (89%), les délais entre les missions (81%) et la rémunération (79%) sont des motifs de satisfaction forts.

Deux tiers d'entre eux (67%), d'ailleurs, envisagent de continuer à travailler en intérim. Ce sont les cadres, les ouvriers non qualifiés et les plus âgés (50 ans et + : 83%) qui sont les plus enclins à projeter leur avenir dans l'intérim. A contrario, les plus jeunes se projettent plus difficilement à moyen terme comme intérimaires. Parmi les intérimaires toujours en intérim en mars 2011, 44% (+5 points) se projettent professionnellement pendant 1 an et plus dans l'intérim.

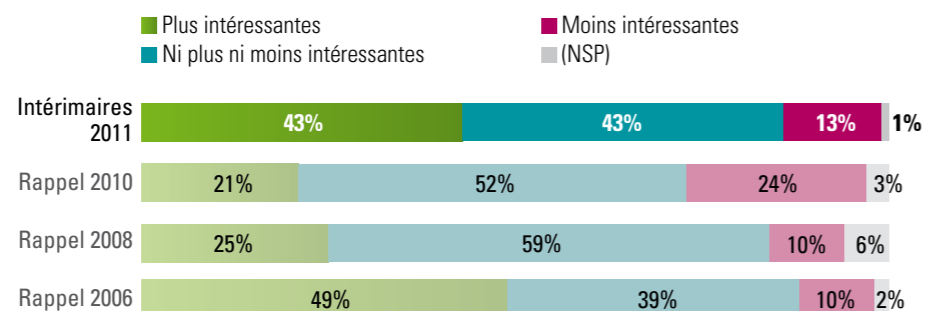
? Dans l'avenir, pensez-vous continuer à travailler en intérim ?



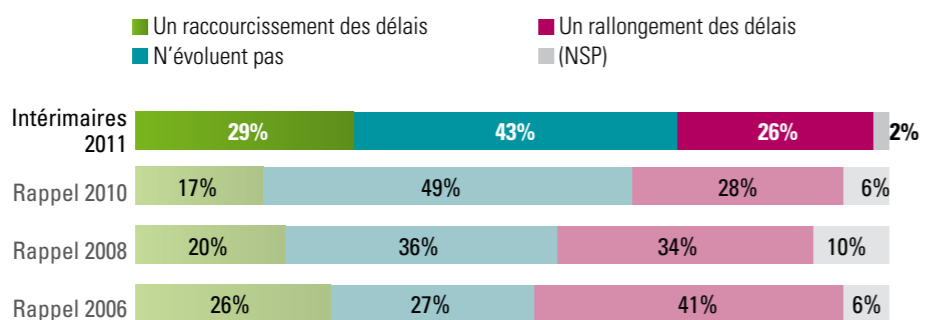
Ces mêmes intérimaires (ceux qui étaient toujours intérimaires en mars 2011) perçoivent d'ailleurs positivement les évolutions du secteur, bien plus qu'en 2010. Selon eux **l'intérêt des missions** (43%, +22 points) et **la rémunération** (39%, +13 points) ont tendance à augmenter. Les délais intermissions tendent, quant à eux à se raccourcir (29%, +12 points).



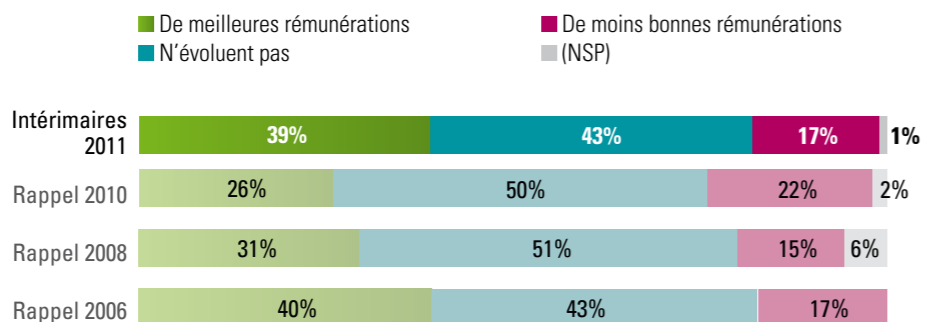
D'après vous, les missions d'intérim tendent à devenir...



D'après vous, les missions d'intérim évoluent vers...



Et elles évoluent vers...



ZOOM SUR...



Opinion **sur l'intérim** 20

Regards sur les missions **des agences d'emploi** 25

Focus sur **les Français** 28

Regards croisés des salariés européens **sur l'intérim** 30

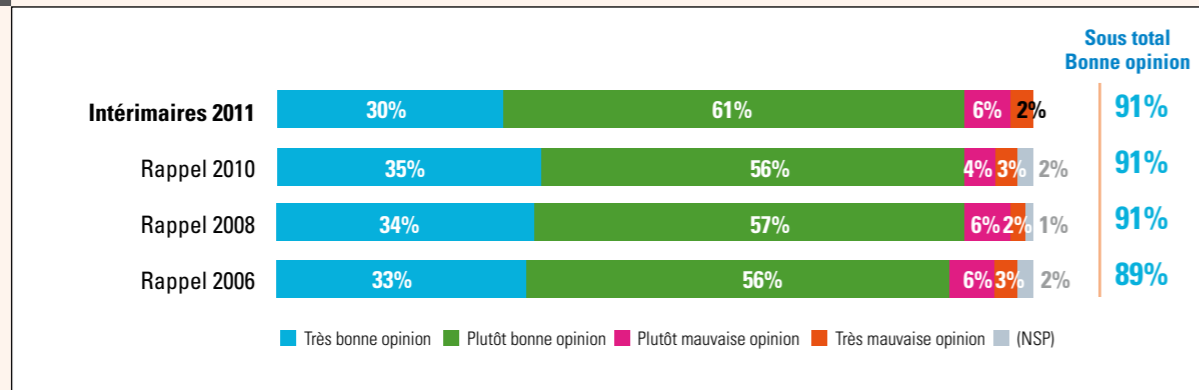
Opinions sur l'intérim

1/ Un regard largement positif sur l'intérim

L'intérim dispose historiquement d'une excellente image auprès des intérimaires. Cette année ne déroge pas à la règle (91% en ont une bonne opinion). Cependant on observe une part légèrement moins importante de très bonne

opinion (30%, -5 points). Ce sont les plus jeunes (25%) et les plus diplômés (24%) qui se trouvent être légèrement moins enclins aux très bonnes opinions.

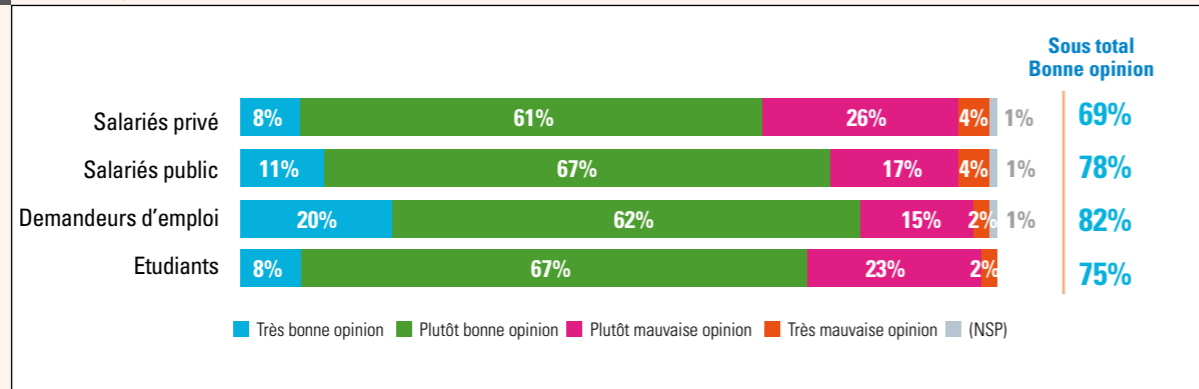
Quelle opinion avez-vous de l'intérim ?



Cette opinion positive est partagée, dans une moindre mesure, par les salariés du privé (69%) et du public (78%), les demandeurs d'emploi (82%) et les étudiants (75%). L'intérim dispose, cette

année encore, d'une image particulièrement bonne auprès des demandeurs d'emploi, dont 20% en ont une très bonne image.

Quelle opinion avez-vous de l'intérim ?

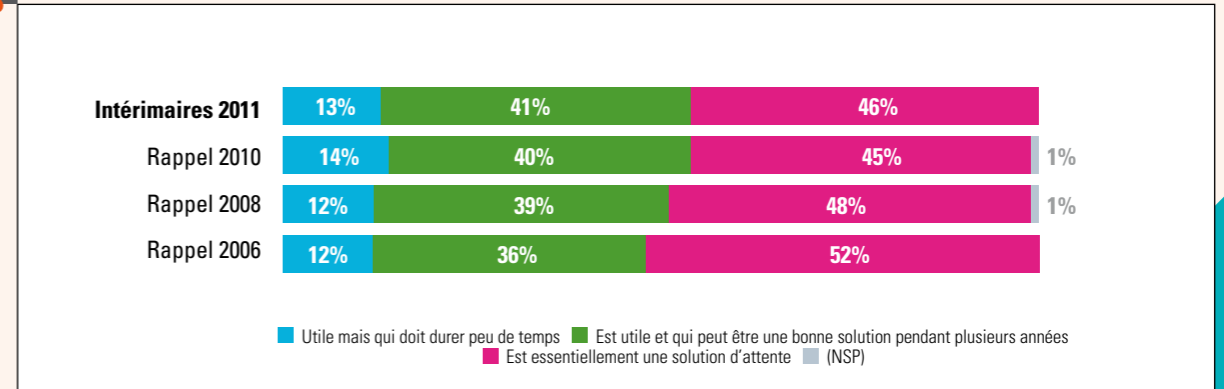


2/ L'intérim de plus en plus envisagé comme une solution durable

Les intérimaires sont partagés quant à leur perception de l'intérim. Si la vision de l'intérim comme une solution d'attente prédomine (46%), elle est talonnée de près par celle d'une

forme d'emploi qui peut-être une bonne solution pendant plusieurs années (41%). Cette vision des choses est en constante évolution depuis 2006 (36% en 2006, 39% en 2008 et 40% en 2010).

Pour vous travailler en intérim est quelque chose qui est ... ?



Pour les cibles complémentaires (salariés du public, salariés du privé, demandeurs d'emploi et étudiants), en revanche, l'intérim n'est pas envisagé comme une solution durable sur plusieurs années (moins d'un quart de chacune

de ces populations envisage l'intérim comme une solution durable). Les salariés du public et les étudiants perçoivent cette forme d'emploi davantage comme une solution qui doit durer peu de temps (respectivement 41% et 46%).

3/ Le passage en intérim : un atout fort sur le marché de l'emploi

Les intérimaires sont formels, l'intérim leur a été bénéfique en termes de formation et d'accès à l'emploi. Cela leur a permis :

- > d'acquérir une expérience professionnelle (91%, +3 points),
- > de se former (87%, +4 points),
- > d'apprendre différents métiers (86%, +2 points) et d'acquérir de nouvelles compétences (76%, +4 points),
- > mais également pour plus des 4/5e de trouver un emploi (86%, +4 points).

En outre, l'intérim les a professionnalisés et leur a permis de :

- > gagner en capacité d'adaptation (88%) et en autonomie (82%),
- > pouvoir se confronter au travail en équipe (87%) et aux relations professionnelles entre collègues (85%),
- > et d'acquérir de l'expérience professionnelle (84%).

En revanche l'intérim est toujours relativement moins perçu comme un moyen de réaliser ses projets personnels (52%).

L'ensemble des cibles complémentaires estime également que l'intérim est un bon moyen d'acquérir une expérience professionnelle (autour de 90%) et de développer sa capacité d'adaptation (plus de 90%).

Et de manière générale ils sont autour des 3/4 à estimer que le passage dans l'intérim peut

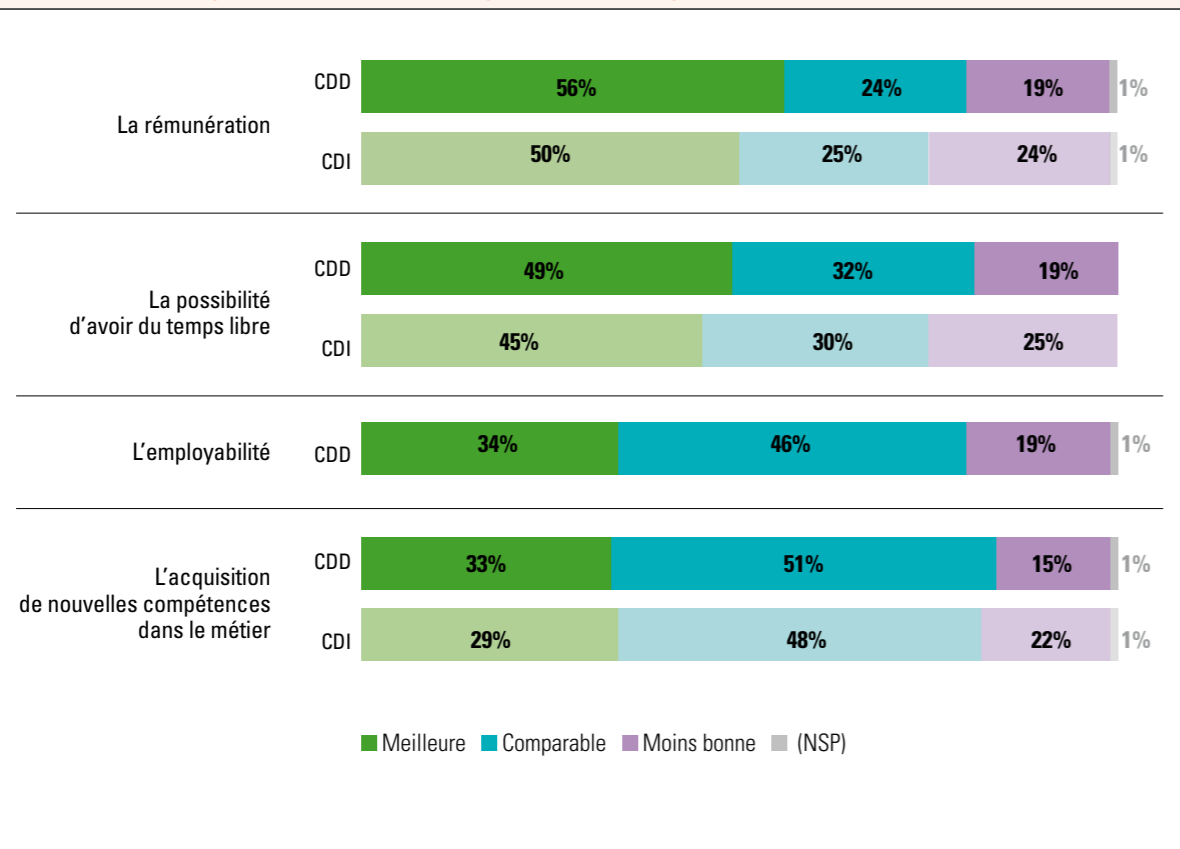
être utile pour apprendre différents métiers, développer son employabilité, trouver un emploi ou financer ses études. La dimension formatrice pure de l'intérim convient légèrement moins, notamment les salariés du privé (67%). Ce sont les étudiants qui semblent être les moins convaincus globalement par l'utilité de l'intérim sur l'ensemble de ces dimensions.

4/ Rémunération et équilibre vie privée-vie professionnelle : deux atouts majeurs de l'intérim qui s'accroissent

Lorsque les intérimaires évaluent leur situation et leurs conditions de travail à l'aune de celles des salariés en CDD ou en CDI, ils **se sentent privilégiés vis-à-vis de leur rémunération et de l'équilibre vie professionnelle-vie privée**. La majorité des intérimaires cette année estiment que la rémunération d'un intérimaire est plus

avantageuse que celle d'un CDD ou d'un CDI (respectivement 56%, +9 points et 50%, +10 points). De plus les intérimaires sont de plus en plus nombreux à déclarer que l'intérim augmente leur temps libre (49%, +15 points et 45%, +9 points) et **optimise leur employabilité** (34%, +8 points).

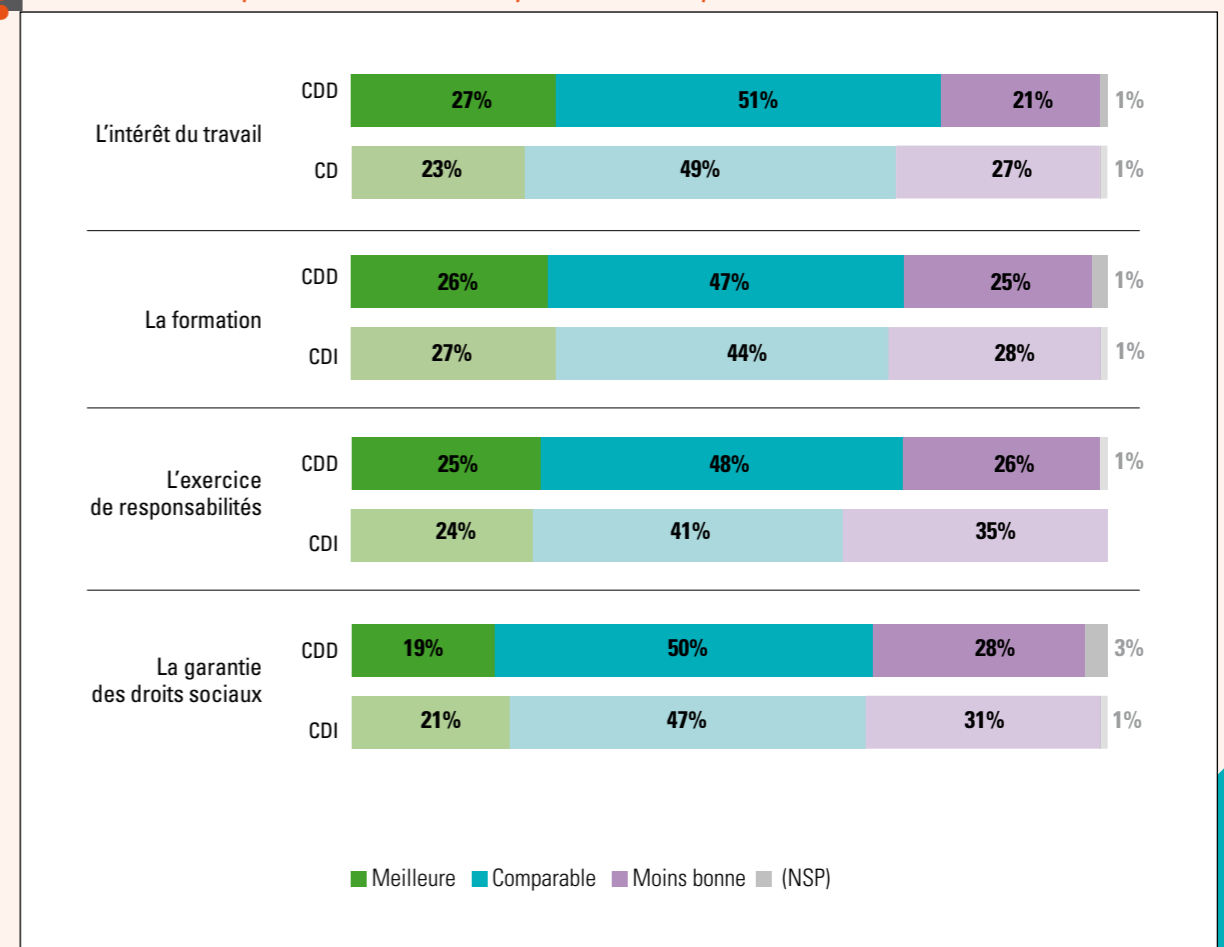
Par rapport à votre expérience du CDD / CDI, diriez-vous que la situation des intérimaires est meilleure, comparable ou moins bonne pour chacun des points suivantes :



Seul l'exercice de responsabilités et la garantie des droits sociaux restent des dimensions pour lesquelles les intérimaires interrogés estiment plus volontiers **que la situation d'un intérimaire est moins bonne que celle des autres salariés**

en CDD ou CDI. Cependant, près de la majorité des intérimaires n'observent pas sur ces critères de différences marquantes entre les différentes formes d'emploi.

Par rapport à votre expérience du CDD / CDI, diriez-vous que la situation des intérimaires est meilleure, comparable ou moins bonne pour chacun des points suivantes :



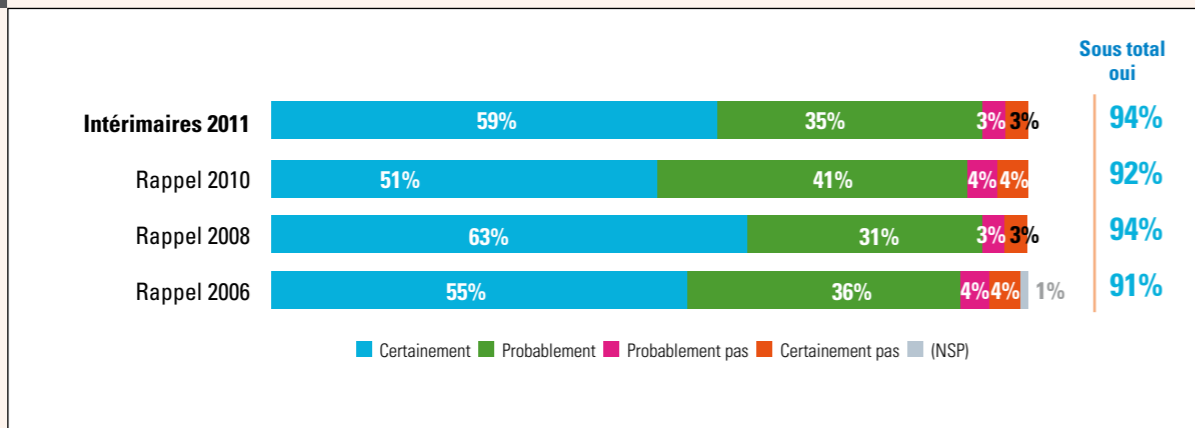
On retrouve chez les cibles complémentaires des perceptions très proches de celles des intérimaires. A l'exception des étudiants (32%) ils accordent majoritairement à l'intérim des conditions de rémunération meilleures que celles des contrats de travail. Et selon plus d'un tiers

d'entre eux, cette forme d'emploi permet d'avoir davantage de temps libre et un peu moins d'un tiers, d'acquérir de nouvelles compétences. De manière générale, la situation intérimaire n'est pas perçue comme moins avantageuse sur ces trois dimensions.

5/ L'intérim, une solution approuvée et recommandée

Tout ceci concourt à une opinion très favorable de l'intérim et plus concrètement à un taux de recommandation élevé des missions d'intérim.

Vous personnellement, conseilleriez-vous à un proche (ami, membre de votre famille) d'effectuer des missions d'intérim ?



Ainsi 94% des intérimaires recommandent d'effectuer des missions d'intérim. La part de recommandation affirmée (Oui certainement)

avait chuté lors de l'enquête en 2010 (-12 points par rapport à 2008), on observe cette année un retour au taux précédant la crise (59%, +8 points).

Plus de 80% des interviewés des cibles complémentaires sont tout aussi prêts à recommander le travail en intérim. Les salariés

du public (88%) et les demandeurs d'emploi (88%) se montrent très enclins à conseiller l'intérim à leurs proches.

Regards sur les missions des agences d'emploi

Salariés du privé, du public, demandeurs d'emploi et étudiants

1/ L'agence d'emploi : un relai parmi d'autres

En recherche d'emploi, les salariés du public (39%) et du privé (39%), les demandeurs d'emploi (41%) et tout particulièrement les étudiants (49%), font avant tout confiance à leur réseau social et professionnel plutôt qu'aux intermédiaires

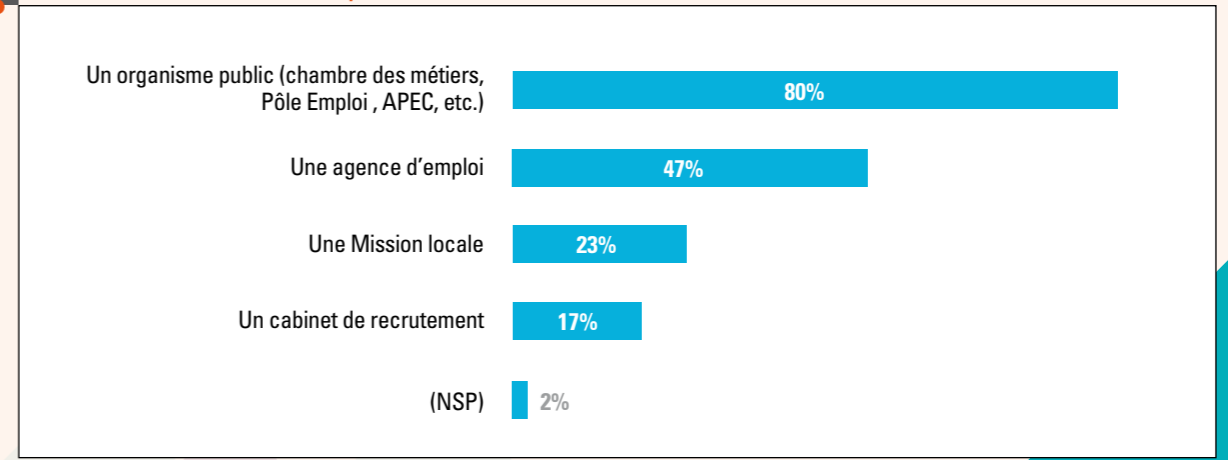
de l'emploi (autour de 15%) ou aux sites Internet spécialisés (autour de 20%). Ce sont les étudiants qui sont les moins enclins à faire confiance aux agences d'emploi (12%).

2/ ...mais un recours courant de la part des demandeurs d'emploi

Bien qu'ils ne soient que 17% à faire confiance aux agences d'emploi, dans les faits près de la moitié des demandeurs d'emploi interrogés (47%)

se sont adressés à une agence d'emploi dans le cadre de leur recherche d'emploi.

Quels intermédiaires de l'emploi avez-vous contacté ? Plusieurs réponses possibles



ZOOM SUR... ZOOM SUR... ZOOM SUR... ZOOM ...

3/ Un périmètre d'action des agences d'emploi relativement bien maîtrisé

Une large majorité des interviewés connaît les différentes missions d'une agence d'emploi. Près de 90% d'entre eux savent, en effet, que les agences d'emploi peuvent proposer des emplois en CDD (près de 90%). En revanche, ils

sont nettement moins nombreux (entre 50% et 70%) à envisager que les agences d'emploi puissent proposer des CDI. Ce sont les étudiants qui apparaissent les moins informés.

? Selon vous, les agences d'emploi peuvent-elles proposer à leurs inscrits :

% oui	Des missions d'intérim	Des CDD	Des CDI	Des formations professionnelles	Une prestation de portage salarial
Salariés du privé	98%	89%	66%	70%	50%
Salariés du public	97%	88%	58%	66%	47%
Demandeurs d'emploi	97%	87%	70%	57%	36%
Etudiants	97%	83%	50%	65%	36%

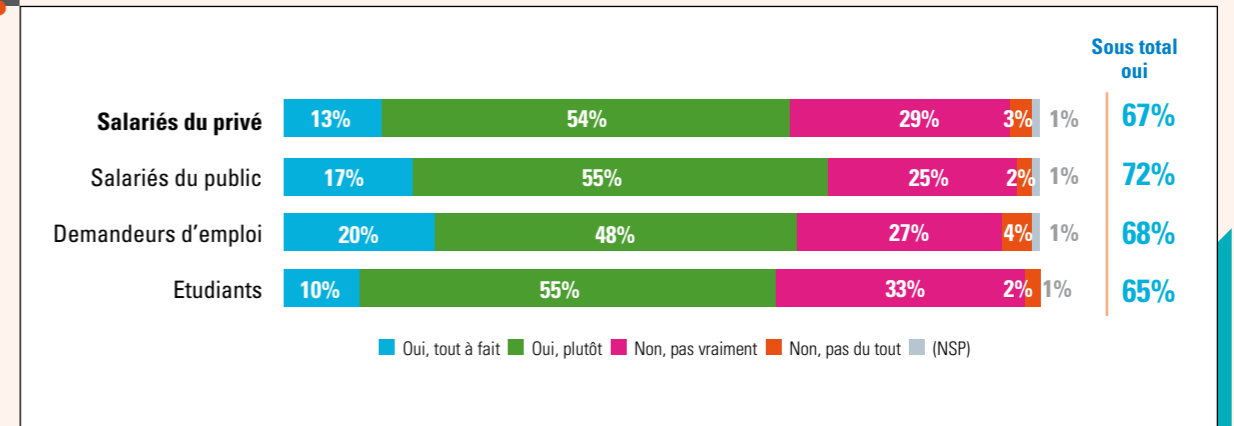
Quant aux formations, à l'exception des demandeurs d'emploi (57%), plus des 2/3 des différentes

cibles estiment que les agences d'emploi proposent des formations professionnelles.

4/ Une opinion positive des intermédiaires de l'emploi

A l'exception des étudiants (65%), plus des 2/3 des répondants des différentes cibles interviewées ont le sentiment que les agences d'emploi sont efficaces dans leur rôle de recherche d'emploi en CDI ou CDD.

? Selon vous, les agences d'emploi sont-elles efficaces pour trouver un emploi en CDD ou CDI aux demandeurs d'emploi ?



Enfin, une large majorité des cibles interrogées :
 - se dit **prête à se faire accompagner** par une agence dans le cadre d'une recherche d'emploi (plus de 80% toutes cibles confondues),
 - et **inciterait leurs proches** à faire appel à une agence d'emploi (plus de 80% toutes cibles confondues).

Ceci vient **entériner le regard nettement favorable que portent les Français sur ces agences et sur leur capacité à trouver un emploi en CDI ou CDD aux demandeurs d'emploi.**

Focus sur les Français

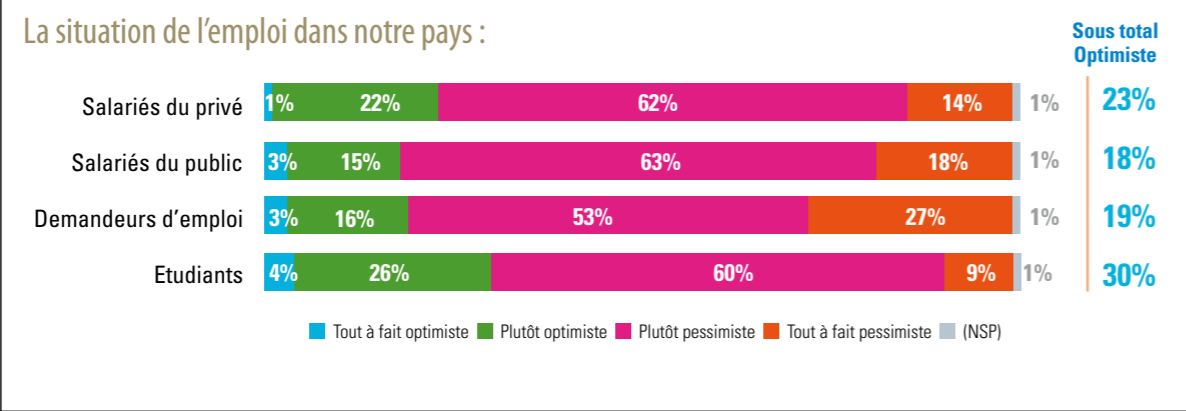
La situation de l'emploi en France

1/ Une vision largement pessimiste du marché de l'emploi

L'avenir de l'emploi en France est un sujet qui inquiète la grande majorité des Français interrogés. Plus des ¾ des salariés du public (81%), du privé (76%) et des demandeurs d'emploi (80%) se déclarent pessimistes quant à la situation de l'emploi dans leur pays. Sans surprise, c'est parmi

ces derniers que l'on observe le taux le plus important de très pessimistes (27%). Les étudiants, quant à eux, se montrent sensiblement plus optimistes avec près d'1/3 d'entre eux qui se dit optimiste (30%).

De manière générale, êtes-vous tout à fait optimiste, plutôt optimiste, plutôt pessimiste ou tout à fait pessimiste concernant...

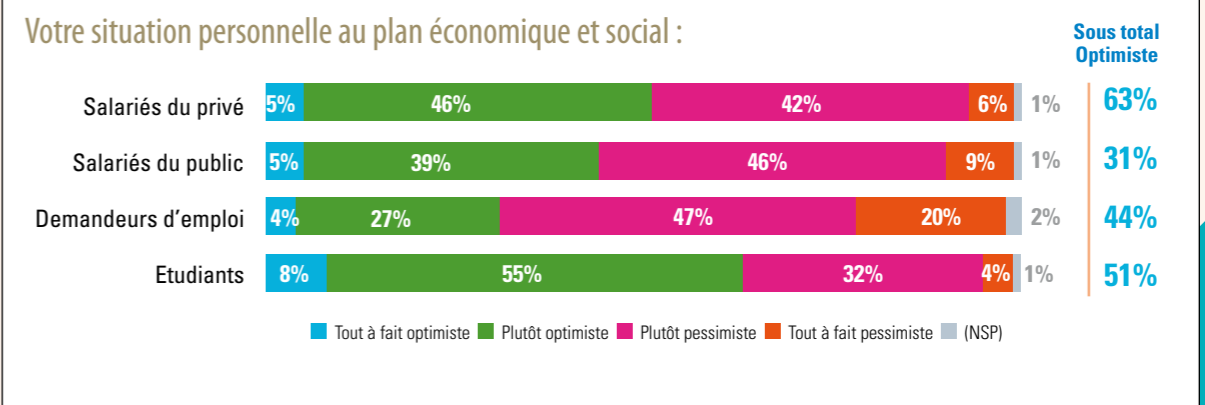


2/ ...mais un regain d'optimisme pour sa propre situation

Les français émettent moins de réserve concernant leur propre situation économique et sociale : la majorité des étudiants (63%) et des salariés du privé (51%) se déclare optimiste. En revanche, les salariés du public et sans

étonnement, les demandeurs d'emploi, font preuve d'un pessimisme plus appuyé avec des scores allant jusqu'à respectivement 55% et 69%.

De manière générale, êtes-vous tout à fait optimiste, plutôt optimiste, plutôt pessimiste ou tout à fait pessimiste concernant...



3/ Des salariés méfiants sur l'avenir de leur entreprise

Ce pessimisme des salariés du public est alimenté par une confiance toute relative envers leur institution, seuls 58% d'entre eux sont confiants pour l'avenir de celle-ci et ceci se manifeste par la crainte de plus d'1/4 de ces fonctionnaires ou salariés d'une entreprise publique de perdre leur emploi ou leur statut (26%).

Les salariés du privé, quant à eux, sont plus sereins vis-à-vis de l'avenir de leur entreprise (65%) bien qu'ils soient plus d'1/3 à s'inquiéter d'une potentielle perte d'emploi à venir (38%).

Regards croisés des salariés européens sur l'intérim

Salariés anglais, espagnols, danois et français

1/ Des européens globalement peu confiants sur l'avenir économique de leurs pays

Les salariés français, anglais et espagnols sont nettement plus optimistes à l'égard de leur situation personnelle (autour de 50% d'optimistes) ou de l'avenir de leur entreprise (autour de 70% d'optimistes) qu'envers la situation de l'emploi dans leur pays (autour de 20% d'optimistes). Globalement les salariés danois se démarquent résolument avec plus de la moitié d'entre eux qui

se déclarent optimistes vis-à-vis de leur marché de l'emploi. Et ils sont près de 80% à se déclarer confiants à l'égard de leur situation personnelle et de celle de leur employeur. En découle un sentiment de stabilité pour plus des 2/3 d'entre eux (73%). Les salariés anglais, à l'inverse, sont nettement plus sujets à redouter une perte d'emploi ou de statut (44%).

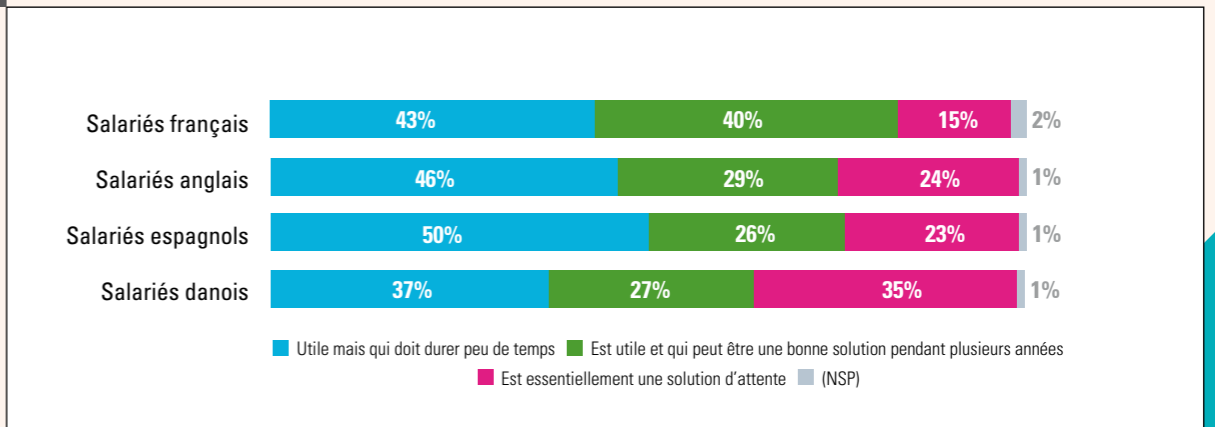
2/ L'intérim moins apprécié de nos voisins européens

Globalement les salariés européens interrogés ont une image nettement moins bonne de l'intérim que les salariés français (71%). Les salariés

espagnols, en particulier, sont seulement 42% à déclarer avoir une bonne opinion de l'intérim.

Seul un quart de ces salariés européens définissent d'ailleurs l'intérim comme une option qui peut être une bonne solution pendant plusieurs années. A l'exception, encore une fois, des salariés français qui sont 40% à envisager le recours à l'intérim sur la durée.

? Pour vous travailler en intérim est quelque chose qui est ... ?



3/ L'intérim, une forme d'emploi aux nombreux bénéfices

Pour autant, plus des 3/4 des salariés anglais (75%), espagnols (80%) et danois (80%) interviewés recommanderaient à leurs proches d'effectuer des missions d'intérim.

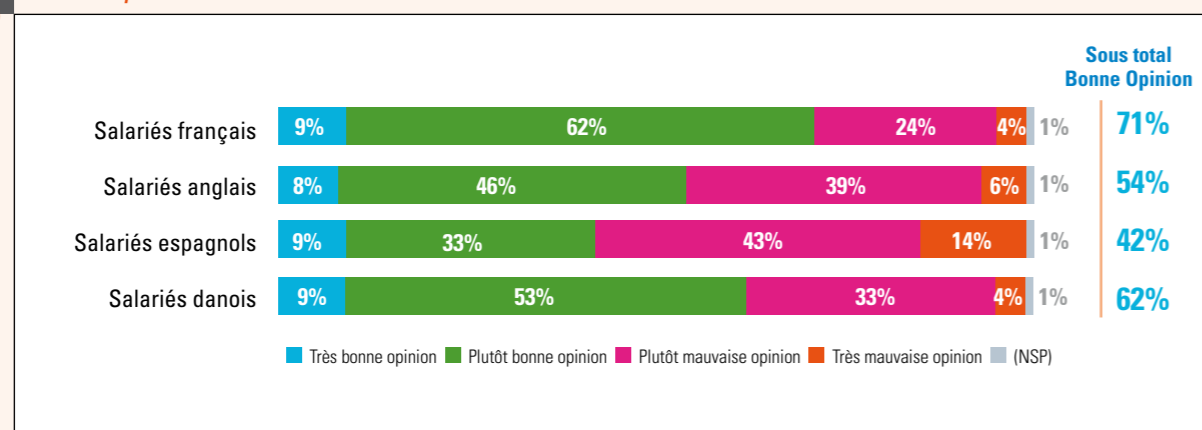
Et, de fait, aussi bien les salariés anglais et danois que les français accordent volontiers à l'intérim de nombreux bénéfices :

- l'acquisition d'une expérience professionnelle (autour de 88%),
- le tremplin pour trouver un emploi (autour de 85%),
- une employabilité renforcée (autour de 83%).

Ils sont également, globalement, plus des 3/4 à estimer que recourir à l'intérim peut permettre d'apprendre différents métiers ou de financer ses études. Ils sont légèrement moins nombreux à estimer que l'intérim est utile pour se former (autour de 70%).

Les salariés espagnols, quant à eux, se montrent nettement moins confiants envers ces différents apports de l'intérim.

? Quelle opinion avez-vous de l'intérim ?

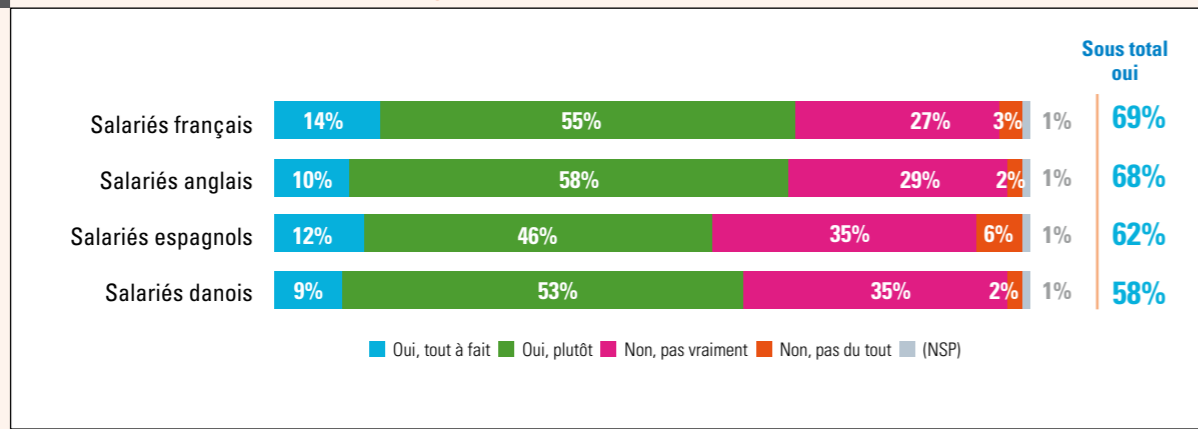


4/ Les agences d'emploi, un moyen efficace de trouver un emploi

Les agences d'emploi apparaissent comme légitimes dans la recherche d'emploi en CDD ou CDI. (62%) et danois (58%) des salariés européens interviewés pensent qu'elles peuvent remplir ce rôle efficacement.

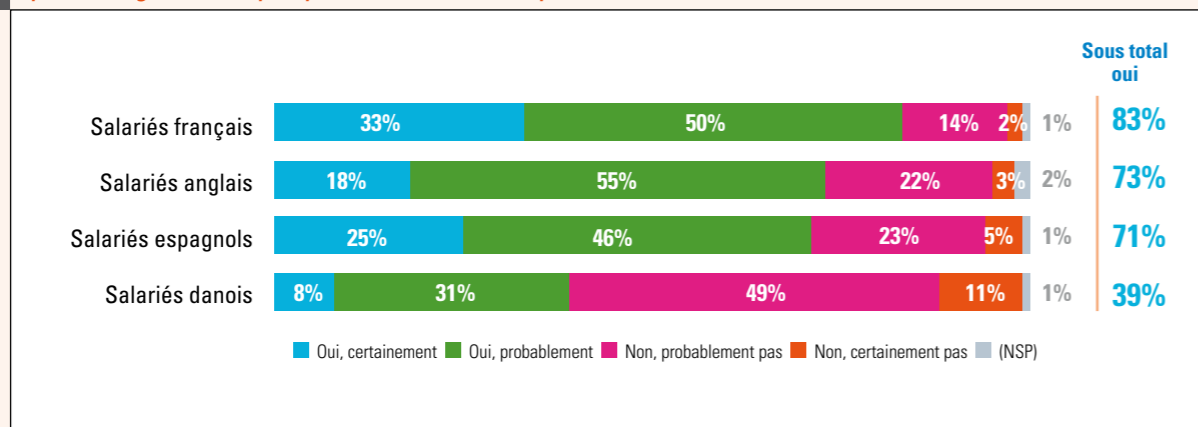
Plus des 2/3 des salariés français (69%) et anglais (68%) et plus de la moitié des salariés espagnols

Selon vous, les agences d'emploi sont-elles efficaces pour trouver un emploi en CDD ou CDI aux demandeurs d'emploi ?



A l'exception des danois (39%), les salariés européens interrogés sont d'ailleurs majoritairement disposés à recourir à une agence d'emploi. 1/3 des salariés français vont jusqu'à déclarer qu'ils feraient certainement appel à une agence d'emploi pour se faire accompagner dans une recherche d'emploi.

Si vous étiez en situation de recherche d'emploi, seriez-vous prêt à vous faire accompagner par une agence d'emploi pour retrouver un emploi ?



Dans le même esprit, ces salariés européens, à l'exception des danois, se déclarent tout à fait prêts à recommander les agences d'emploi à leurs proches en recherche d'emploi. Ce sont, cette fois encore, les salariés français (82%) suivi de près par les salariés anglais (79%) qui se déclarent être les meilleurs prescripteurs.



OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS ET DE L'EMPLOI

56, rue Laffite - 75320 Paris Cedex 09
Tél. : 01 55 07 85 85
Fax : 01 55 07 85 86

www.observatoire-metiers-emploi.com